

Honnêtement, monsieur l'Orateur, j'espère que le gouvernement étudiera cette possibilité, si je puis parler en tant que simple député. Il est possible que cette attitude satisfasse le député d'Edmonton-Ouest et apaise un peu les sentiments d'autres députés. Je crois qu'on aurait le temps d'étudier la question et peut-être pourrions-nous le faire plus tard.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Par entente préalable, deux votes différés doivent avoir lieu presque immédiatement. Je pense que la Chambre est d'accord pour que les deux votes aient lieu l'un après l'autre et que les députés ne soient appelés qu'une fois. Cela prendra un certain temps.

En dépit d'objections d'ordre technique, on semble généralement d'accord pour faciliter les choses aux députés en ne siégeant pas vendredi, pourvu que cela ne porte en aucune façon atteinte aux droits des députés qui veulent présenter des amendements à l'étape du rapport. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a fait remarquer que, techniquement parlant, la situation reste la même que si la Chambre siège vendredi, mais, comme l'a dit le député d'Edmonton-Ouest, les députés qui veulent présenter des amendements devront rester ici vendredi si la Chambre ne siège pas, ce qui semble, bien sûr, désavantager ces députés si la Chambre ne siège pas vendredi. Il leur faudrait évidemment rester ici pour déposer des amendements si le rapport est présenté, ce qui ne semble absolument pas impossible étant donné l'incertitude qui règne. Ils sont donc les seuls qui auraient à attendre ici s'ils voulaient déposer des amendements. Je crois qu'en principe nous pourrions sans doute nous entendre avec les greffiers, mais cela imposerait sans doute un fardeau supplémentaire à certains députés qui désirent proposer des amendements à l'étape du rapport.

Peut-être que pendant la sonnerie du timbre et le vote qui doit avoir lieu incessamment nous pourrions en discuter pour voir s'il n'y a pas moyen de polir la motion dans ce but. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles il est répondu oralement sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux 30 questions suivantes: 4187, 4192 à 4213 inclusivement, 4795, 5203, 5410, 5426, 5466, 5534 et 5637.

Questions au Feuilleton

[Texte]

LES PSYCHIATRES—L'ANNEXE AGRICOLE DE SASKATCHEWAN

Question n° 4187—M. Hnatyshyn:

Au cours des années 1970 à 1975, combien y avait-il de psychiatres a) à plein temps, b) à temps partiel à l'Annexe agricole de la Saskatchewan et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) titres de compétence (ii) antécédents professionnels au Canada et à l'étranger (iii) traitement?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Néant.

LES ÉVASIONS—LE CENTRE PSYCHIATRIQUE RÉGIONAL DE L'ONTARIO

Question n° 4192—M. Hnatyshyn:

Au cours des années 1970 à 1975, combien de détenus se sont évadés du Centre psychiatrique régional de l'Ontario et combien d'entre eux n'ont pas encore été repris?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général):

| | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Évadés | 1 | 1 | — | — | — | — |
| Partis à pied | — | — | — | — | — | — |
| Non rentrés à l'établissement à la suite d'une absence temporaire | — | 1 | — | — | — | — |
| sous escorte | — | 1 | — | — | — | — |
| sans escorte | — | — | — | — | — | — |
| Total | 1 | 3 | — | — | — | — |

En liberté (au 31 décembre 1975): Néant.

LES ÉVASIONS—LE CENTRE PSYCHIATRIQUE RÉGIONAL DU PACIFIQUE

Question n° 4193—M. Hnatyshyn:

Au cours des années 1970 à 1975, combien de détenus se sont évadés du Centre psychiatrique régional du Pacifique et combien d'entre eux n'ont pas encore été repris?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général):

| | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Évadés | — | — | — | — | 1 | — |
| Partis à pied | — | — | — | — | — | — |
| Non rentrés à l'établissement à la suite d'une absence temporaire | — | — | — | — | — | — |
| sous escorte | — | — | — | — | — | — |
| sans escorte | — | — | — | — | — | — |
| Total | — | — | — | — | 1 | — |

En liberté (au 31 décembre 1975): Néant.

LES ÉVASIONS—MILLHAVEN

Question n° 4194—M. Hnatyshyn:

Au cours des années 1970 à 1975, combien de détenus se sont évadés du pénitencier de Millhaven et combien d'entre eux n'ont pas encore été repris?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général):